

Québec, le 3 avril 2019

Madame,
Monsieur,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'apprête à modifier de façon substantielle le Programme québécois d'immunisation dès le 1^{er} juin 2019. Nous souhaitons par la présente vous informer des changements à venir.

Ces changements font suite aux avis suivants du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) :

- Optimisation du calendrier de vaccination des jeunes enfants
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2467>
- Vaccination contre le tétanos : pertinence de doses de rappel chez l'adulte
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2418>
- Vaccination contre l'hépatite A au Québec
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2393>
- Stratégie optimale de vaccination contre la coqueluche au Québec
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2369>

La présente lettre distingue les changements selon deux groupes d'âge : les enfants âgés de 6 ans ou moins ainsi que les adolescents et les adultes.

Enfants âgés de 6 ans ou moins

Objectifs et nature des changements

L'objectif est de simplifier le calendrier vaccinal des enfants tout en leur offrant une protection optimale, incluant une immunisation contre l'hépatite A. Les changements apportés sont les suivants :

- 1) l'adoption du calendrier 2 + 1 (trois doses administrées à 2, 4 et 12 mois) pour la vaccination contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, *Haemophilus influenzae* de type b et l'hépatite B. Spécifiquement, il faut :
 - continuer à administrer aux visites de 2 et 4 mois le vaccin hexavalent (DCaT-HB-VPI-Hib) et ceux contre le pneumocoque (Pneu-C) et le rotavirus (Rota);
 - éliminer la visite de 6 mois et reporter à l'âge de 12 mois la dose de vaccin pentavalent (DCaT-VPI-Hib) qui y était administrée.
- 2) la modification du calendrier de vaccination contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle en administrant deux doses du vaccin RRO-Var à l'âge de 12 et de 18 mois.

... 2

- 3) le report de la vaccination contre le méningocoque de sérotype C de 12 à 18 mois.
- 4) l'ajout de la vaccination contre l'hépatite A en utilisant le vaccin combiné HAHB à l'âge de 18 mois, permettant de compléter la vaccination contre l'hépatite B et l'hépatite A.

La visite prévue à 6 mois est par contre maintenue pour l'administration d'une dose additionnelle du vaccin Pneu-C aux nourrissons :

- prématurés (< 32 semaines) ou ayant un très faible poids à la naissance (< 1 500 g)
- vivant dans les communautés autochtones du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James
- présentant une condition mentionnée dans le [Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque](#) qui se trouve dans le Protocole d'immunisation du Québec.

Date d'entrée en vigueur

Pour ce groupe d'âge, le nouveau calendrier entrera en vigueur le 1^{er} juin 2019. Il s'appliquera :

- aux enfants nés à partir du 1^{er} juin 2019 pour l'ensemble du calendrier;
- aux enfants sans histoire vaccinale âgés de 1 an au 1^{er} juin 2019, pour la vaccination contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle (RRO-Var).

Les enfants nés avant le 1^{er} juin 2019 suivront l'ancien calendrier (à l'exception du RRO-Var mentionné précédemment à la 2^e puce).

En résumé :

| Âge | Nés avant le 1 ^{er} juin 2019 | Âgés de 1 an à partir du 1 ^{er} juin 2019 | Nés à partir du 1 ^{er} juin 2019 |
|---------|--|--|---|
| 2 mois | DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota | DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota | DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota |
| 4 mois | DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota | DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota | DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota |
| 6 mois | DCaT-VPI-Hib | DCaT-VPI-Hib | Aucun vaccin prévu* |
| 12 mois | Pneu-C RRO Men-C | Pneu-C RRO-Var Men-C | Pneu-C RRO-Var DCaT-VPI-Hib |
| 18 mois | DCaT-HB-VPI-Hib RRO-Var | DCaT-HB-VPI-Hib RRO-Var | HAHB RRO-Var Men-C |
| 4-6 ans | dcaT-VPI Var | dcaT-VPI | dcaT-VPI |

*La visite à 6 mois est maintenue pour l'administration du vaccin Pneu-C aux enfants à risque accru.

Adolescents et adultes

Deux modifications importantes sont prévues :

- la dose de rappel contre la coqueluche n'est plus recommandée par le CIQ pour les adolescents et les adultes. Aussi, lors de la mise en ligne du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) en mai prochain, le vaccin dT sera désormais administré aux adultes lorsqu'indiqué. Le vaccin dcaT sera réservé à la vaccination des femmes enceintes. Pour ce qui est de la vaccination des adolescents, cette nouvelle recommandation s'appliquera à compter du 1^{er} septembre 2019.
- les rappels aux 10 ans pour la vaccination contre la diphtérie et le tétanos seront remplacés par une dose de rappel à l'âge de 50 ans. Dès que le PIQ sera mis en ligne en mai prochain, cette dose sera administrée avec le vaccin dT. La prophylaxie antitétanique continuera de s'appliquer pour les personnes qui ne sont pas à jour dans leur vaccination.

Outils de communication

Les outils de communication destinés à la population seront mis à jour afin de refléter les modifications prévues. Deux documents questions-réponses pour les professionnels seront développés et mis en ligne dès que possible.

Ces deux documents pourront être consultés aux adresses suivantes :

- Calendrier optimisé de vaccination des jeunes âgés de 6 ans ou moins :
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002293/>
- Modifications au calendrier de vaccination des adolescents et des adultes contre le tétanos et la coqueluche :
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002294/>

Enfin, nous vous invitons à consulter une version du nouveau calendrier de vaccination en annexe.

Nous espérons que ces renseignements vous seront utiles et qu'ils vous permettront de mieux comprendre les changements qui seront apportés au calendrier de vaccination. Pour plus d'information ou pour des questions précises, vous pouvez vous adresser à la direction de la santé publique (DSPublique) de votre région. Les coordonnées de votre DSPublique se trouvent à l'adresse suivante :
<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/liste-directeurs-santepub.pdf>

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration. Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général adjoint,



Yves Jalbert, M.D., M. Sc., MBA

Calendrier de vaccination pour les enfants nés À PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2019

[Avril 2019]

La vaccination,
la meilleure protection

Les vaccins suivants sont recommandés aux âges indiqués par un crochet :

| Vaccin qui protège contre : | 2 mois | 4 mois | 6 mois | 12 mois | 18 mois | Entre 4 et 6 ans | 4 ^e année du primaire | 3 ^e année du secondaire | Adultes (50 ans) |
|---|--------|--------|--|--------------------------|---------|------------------|----------------------------------|------------------------------------|------------------|
| Diphtérie-coqueluche-tétanos-hépatite B-polio-Hib | ✓ | ✓ | Visite de 6 mois maintenue uniquement pour les enfants avec conditions particulières | ✓ (sans l'hépatite B) | | | | | |
| Pneumocoque | ✓ | ✓ | | ✓ | | | | | |
| Rotavirus | ✓ | ✓ | | | | | | | |
| Méningocoque C | | | | | | ✓ | | ✓ | |
| Rougeole-rubéole-oreillons-varicelle | | | | ✓ | ✓ | | | | |
| Diphtérie-coqueluche-tétanos-polio | | | | | | | ✓ | | |
| Diphtérie-tétanos | | | | | | | | ✓ | ✓ |
| Hépatite A- hépatite B | | | | | | ✓ | | ✓ | |
| Virus du papillome humain | | | | | | | | ✓ | ✓ |

IMPORTANT

Pour mieux protéger votre enfant, n'oubliez aucun vaccin et faites-le vacciner aux âges recommandés.

C'est à vous de prendre rendez-vous au CLSC ou chez votre médecin pour faire vacciner votre enfant (sauf pour les vaccins donnés à l'école).

Santé
et Services sociaux

Québec

